



La gestion responsable
des matières résiduelles:
un choix profitable
pour tous!

Comité de vigilance

Compte-rendu
Jeudi, le 28 novembre 2019 à 18 h 30, à la salle de conférence
au bureau de la Régie

PRÉSENCES

Mme Francine A. Bélisle	Représentante de la RIDR
M. Jocelyn Campeau	Représentant de la MRC d'Antoine-Labelle
Mme Alexia Couturier	Représentante de l'organisme de bassins versants Rouge Petite Nation et Saumon
M. Pierre Telmosse	Représentant des citoyens
M. Marc Forget	Directeur général, RIDR
M. Patrice Lanctôt	Superviseur, RIDR
Mme Marlène Perrier	Directrice générale adjointe - RIDR

ABSENCES :

M. Alain Otto	Représentant de la Ville de Rivière-Rouge,
---------------	--

Mme Francine A. Bélisle souhaite la bienvenue à tous.

Début de la rencontre, 18 h 30.

1. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Présentation de l'ordre du jour
2. Compte-rendu du comité du 6 juin 2019
3. Suivi des populations de goélands
 - 3.1. Suivi du système LockBird
4. Rapports d'analyse
 - 4.1. Surveillance environnementale
 - 4.2. Résultats d'analyses OER (Objectifs environnement de rejets)
 - 4.3. Analyse des puits d'observation et piézomètres
 - 4.4. Analyse aux bassins
5. Projets 2020
 - 5.1. Modification au certificat d'autorisation - Projet de recherche pour l'utilisation de sacs compostables
 - 5.2. Agrandissement du site de compostage
 - 5.3. Ajout d'un débitmètre
 - 5.4. Ajout de 5 puits de captage

5.5. **Recouvrement final étanche des cellules de 1 à 4, phase 3, environ 8 000 m²**

6. Varia

6.1. **Mise à jour du programme spécifique à l'établissement (Réseau de santé publique en santé au travail)**

7. Levée de la rencontre

Les membres du comité vigilance acceptent l'ordre du jour tel que présenté, en ajoutant le point 6.2 Calendrier des prochaines rencontres.

2. COMPTE-RENDU DU COMITÉ DU 6 JUIN 2019

Les membres ont pris connaissance du compte-rendu de la rencontre du 6 juin 2019 et celui-ci est déclaré conforme aux discussions.

3. SUIVI DE LA POPULATION DE GOÉLANDS

Dépôts du graphique « Moyenne hebdomadaire de 2010 (étude par Service Environnementaux Faucon) et de 2016 au 14 novembre 2019 au site de la RIDR.

La moyenne maximale hebdomadaire :

2015 : 350

2016 : 244

2017 : 289

2018 : 330

Au 14 novembre 2019 : 389

Afin de cibler les actions 2020 permettant de limiter le nombre de goélands, une rencontre aura lieu en hiver 2020 avec le comité de gestion de la faune.

3.1. Suivi du système Lockbird

Considérant la recommandation du comité lors de la dernière rencontre, et considérant les résultats des dénombrements 2019 qui démontrent que le système d'effarouchement avec l'utilisation de l'intelligence artificielle n'apporte pas les effets escomptés, aucune entente n'a été conclue avec la firme LockBird.

3.2. Suivi pour les analyses des puits des citoyens

Au printemps, lors de l'analyse, l'ajout du critère phosphore sera demandé pour le puits numéro no 10 afin de comparer les résultats entre l'azote et le phosphore.

4. Rapport d'analyse

4.1. Surveillance environnementale du biogaz

Les résultats de la présente campagne de surveillance environnementale du biogaz démontrent le respect de la limite fixée au règlement et au décret pour les huit puits de surveillance, pour les dix-sept (17) bâtiments et infrastructures et pour les trois événements.

Les quatre campagnes requises, selon les dispositions du REIMR, ont été effectuées les 14 mars, 15 mai, 22 août et 22 octobre 2019. Les résultats sont à la satisfaction des membres.

4.2. OER (Objectifs environnementaux de rejets)

Les deux échantillons requis, selon les dispositions du décret de la Régie, ont été prélevés les 26 août et 24 septembre 2019. Les résultats sont commentés et sont à la satisfaction des membres.

4.3. Analyse des puits d'observation et des piézomètres

Dépôt et présentation du rapport de la qualité environnementale des eaux souterraines, les trois campagnes requises, selon les dispositions du REIMR, ont été prélevées le 13 mai, 06 août et le 29 octobre 2019. Pour le prélèvement du 29 octobre, le résultat des analyses pour les coliformes fécaux pour 7 puits n'est pas disponible causé par l'impossibilité du laboratoire de procéder à l'identification, car la flore interférente était trop abondante sur toutes les plaques rendant impossible tout dénombrement. L'information a été transmise au MELCC. Les résultats sont commentés et sont à la satisfaction des membres et un suivi sera effectué concernant les coliformes fécaux des 7 puits.

4.4. Analyses aux bassins

Dépôt et présentation des analyses effectuées comme prévu à l'article 53 du REIMR, pour la période du 14 mai au 5 novembre 2019. Ces analyses sont effectuées durant la période de traitement. Fin de la période de rejet: semaine du 25 novembre 2019.

5. PROJETS 2020

5.1. Modification au certificat d'autorisation - Projet de recherche pour l'utilisation de sacs compostables

Réception du certificat d'autorisation pour le projet de recherche et de démonstration pour la réception de résidus organiques triés à la source et de résidus verts issus de la collecte sélective récupérée en sacs compostables. Ce projet s'adresse à une clientèle ciblée utilisant déjà des sacs compostables.

5.2. Agrandissement du site de compostage

Une demande de subvention a été envoyée au programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC) afin d'effectuer une aire de maturation extérieure pour recevoir toutes les matières organiques de la MRC des Laurentides. La phase thermophile qui est la plus odorante demeure 100% à l'intérieur du bâtiment fermé. Le tonnage traité passerait de 2500 à 5000 tonnes.

5.3. Ajout d'un débitmètre

Un débitmètre sera installé, afin de dévier une partie de la production de méthane du lieu d'enfouissement technique à la torchère du lieu d'enfouissement sanitaire afin d'optimiser le réseau de destruction du méthane. Cette modification permettra de réduire les odeurs suite à la destruction d'environ 5000 tonnes de méthane par année.

5.4. Ajout de 5 puits de captage

Avant d'effectuer les travaux de recouvrement final étanche du lieu d'enfouissement technique des cellules de 1 à 4, phase 3 qui aura lieu au printemps 2020, l'installation de 5 puits de captage est requise. Cette installation aura pour effet de réduire les odeurs et d'augmenter la destruction du méthane.

5.5. Recouvrement final étanche des cellules de 1 à 4, phase 3, environ 8 000 m²

En janvier 2020, la Régie produira un appel d'offres pour les travaux de recouvrement final étanche d'environ 8 000 m².

6. VARIA

6.1. Mise à jour du programme spécifique à l'établissement (Réseau de santé publique en santé au travail)

Dépôt de la mise à jour du Programme de santé spécifique à l'établissement.

6.2. Calendrier des prochaines rencontres

→ 4 juin 2020

→ 26 novembre 2020

7. INFORMATIONS

7.1. Dépôt du rapport : Évaluation de la migration verticale des biogaz

7.2. Dépôt du rapport d'inspection MELCC

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La rencontre se termine à 19 h 15.

Marc Forget
Directeur général